RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DU CANTAL

Adhésion à notre convention de participation en matière de prévoyance : les quatre étapes à respecter

Courriel : psc@cdg15.fr

collecteam

Etape 1

• La collectivité prend connaissance des propositions du CDG et mène son dialogue interne

Etape 2

• Saisine du CST pour avis sur l'adhésion à la convention de participation et le montant dela participation employeur

Etape 3

• La collectivité délibère et fixe le montant de participation

• L'autorité territoriale signe les documents d'adhésion à la convention du CDG

Etape 4

• Les agents prennent connaissance des conditions particulières d'adhésion

• Les agents résilient leurs contrats antérieurs (délais de préavis à respecter)

• Les agents signent leur bulletin d'adhésion

Tous les documents sont téléchargeables sur le site du CDG 15 :

- Résumé des garanties au 01/01/2024
- Modèle de délibération d'adhésion à la convention de participation du CDG 15
- Fiche d'adhésion à la convention du CDG 15
- Bulletin d'adhésion, de modification ou de résiliation au contrat COLLECTEAM

Saisine du CST :

Cette saisine est rappelée expressément dans l'article 4 du décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011. Les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent accorder leur participation au bénéfice de leurs agents, pour l'un ou l'autre des risques « santé » et « prévoyance » ou pour les deux. Cette participation peut être accordée soit au titre de contrats et règlements auxquels un label a été délivré, soit au titre d'une convention de participation. Les choix opérés par les collectivités territoriales et leurs établissements publics interviennent après avis du comité social territorial, sans préjudice de la consultation prévue à l'article 18.

Dates importantes :

- 12 Mars 2024 - Comité Social Territorial du CDG 15
  - 09 février 2024 – Date limite de dépôt des dossiers
- 11 juin 2024 - Comité Social Territorial du CDG 15
  - 10 mai 2024 – Date limite de dépôt des dossiers
- 17 septembre 2024 - Comité Social Territorial du CDG 15
  - 16 août 2024 – Date limite de dépôt des dossiers